



GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 12 février 2019

Présents : Denis Contamin, Christophe Laval, Farid Ben Farah, Hadi Laribi, François Potier

Excusés : David Florès, Marc Bayet

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brenne@lyon-rhone.fff.fr et brenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Un rappel concernant la pratique U7 et U9

-La relance protégée du gardien de but : le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra y pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m. Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

-Les licences dématérialisées : le listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé. Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le lundi suivant le plateau, les présenter à la permanence du Groupement.

Des contrôles de licences sur les compétitions de foot d'animation ont permis de mettre à jour des joueurs porteurs de licences non actives ou des feuilles d'effectifs erronées. A l'occasion de cette trêve hivernale, nous vous demandons donc de faire le point sur l'ensemble de vos licences de foot d'animation et de mettre à jour les licences non valides et vos feuilles d'effectifs pré-imprimées. **Lors de la seconde partie de la saison, de nouveaux contrôles de licences seront effectués et toutes les anomalies seront amendées.**

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Farid BEN FARAH (stagiaire)

Courriers reçus

MINEURS ST PIERRE : inscription 2^e équipe, lu et noté

GREZIEU VARENNE : inscription 4^e équipe, lu et noté

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau à 10 ou 12 équipes sur une date du calendrier U7 ou bien l'organisation de la Journée de rentrée de Septembre 2019 qui rassemble tous les clubs du Groupement. Les festi-animations se dérouleront le 23 Mars à GIVORS et le 11 Mai à GREZIEU le MARCHE et à RHONE SUD. La JND décentralisée se déroulera le 25 Mai au FCPA.

RHONE SUD joue à St Maurice sur Dargoire stade Villette.

AS CRAPONNE joue au stade Neveu

HAUTS LYONNAIS joue à Pomeys stade de la Neylière

CS MEGINAND joue à Marcy l'Etoile, stade Grand Croix



PV 421 DU JEUDI 14 FEVRIER 2019

Plateaux InterClubs du 09 mars 2019

Pour information, cette journée sera organisée en partie sous forme d'InterClubs U7 – U9.

ATTENTION : tous les Plateaux InterClubs, débutent à 9h30. Chaque InterClubs ne nécessite qu'un seul terrain et le détail de l'organisation de ces plateaux sera envoyé par mail à tous les clubs.

PLATEAU N°1 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser) (Plateau à 6 équipes)

HAUTE BREVENNE 3, 4 ET 5 / GREZIEU MARCHE-MEYS 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1

PLATEAU N°2 à SAINT GENIS LAVAL (Pas d'équipes U7)

PLATEAU N°3 à MORNANT (Stade Paul Verguin) (Plateau à 10 équipes)

FC SUD OUEST 69 1, 2, 3 ET 4 / FRANCHEVILLE 1, 2 ET 3 / VAUGNERAY 1, 2 ET 3

PLATEAU N°4 à L'ARBRESLE (Plateau à 9 équipes)

PAYS DE L'ARBRESLE 1, 2, 3 ET 4 / BIGARREAUX 1, 2 ET 3 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2

PLATEAU N°5 à GIVORS (Stade TONY GARCIA) (Plateau à 8 équipes)

GIVORS 1, 2, 3 ET 4 / GRIGNY 1, 2 ET 3 / TREVES 4 VENTS 1

PLATEAU N°6 à SAINT PIERRE LA PALUD (Plateau à 9 équipes)

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / CRAPONNE 4, 5 ET 6 / GREZIEU LA VARENNE 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°7 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe) (Plateau à 9 équipes)

CRAPONNE 1, 2 ET 3 / SAVIGNY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1, 2 ET 3 / FC SOURCIEUX 1

PLATEAU N°8 à OULLINS (Stade du Merlo) (Plateau à 7 équipes)

CASCOL 1 ET 2 / CHAPONOST 1, 2 ET 3 / MEGINAND 1 ET 2

PLATEAU N°9 à MILLERY (Plateau à 12 équipes)

MILLERY VOURLES 1, 2, 3 ET 4 / RHONE SUD 1, 2, 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°10 à MESSIMY (Plateau à 9 équipes)

VAL LYONNAIS 1 ET 2 / CASCOL 3, 4 ET 5 / SAINTE FOY LES LYON 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°11 à POMEYS (Stade de la Neylière) (Plateau à 6 équipes)

HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à CHAPONOST (Pas d'équipes U7)

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus : Néant

Plateaux InterClubs du 09 mars 2019 : 6 eme journée

Pour information, cette journée sera organisée en partie sous forme d'InterClubs U7 – U9.

ATTENTION : tous les Plateaux InterClubs, débutent à 9h30. Chaque InterClubs ne nécessite qu'un seul terrain et le détail de l'organisation de ces plateaux sera envoyé par mail à tous les clubs.

PLATEAU N°1 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser) (Plateau à 9 équipes)

HAUTE BREVENNE 1, 2, 3 ET 4 / GIRAUDIERE 1 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2

PLATEAU N°2 à SAINT GENIS LAVAL (Plateau à 12 équipes)

SAINT GENIS LAVAL 1, 2, 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 1, 2, 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°3 à MORNANT (Stade Paul Verguin)

FC SUD OUEST 69 4, 5 ET 6 / FRANCHEVILLE 1, 2, 3 ET 4 / VAUGNERAY 1

PLATEAU N°4 à L'ARBRESLE (Plateau à 9 équipes)

PAYS DE L'ARBRESLE 5, 6, 7 ET 8 / BIGARREAUX 1, 2 ET 3 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2

PLATEAU N°5 à GIVORS (Stade TONY GARCIA) (Plateau à 9 équipes)

GIVORS 1, 2, 3 ET 4 / GRIGNY 1, 2 ET 3 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°6 à SAINT PIERRE LA PALUD (Plateau à 9 équipes)

SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / CRAPONNE 1, 2 ET 3 / GREZIEU LA VARENNE 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°7 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe) (Plateau à 9 équipes)

CRAPONNE 4, 5, 6 ET 7 / SAVIGNY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1, 2 ET 3

PLATEAU N°8 à OULLINS (Stade du Merlo) (Plateau à 9 équipes)

CASCOL 4 ET 5 / CHAPONOST 3, 4 FEM ET 5 / MEGINAND 1, 2, 3 ET 4



PV 421 DU JEUDI 14 FEVRIER 2019

PLATEAU N°9 à MILLERY (Plateau à 12 équipes)

MILLERY VOURLES 5, 6, 7 ET 8 / RHONE SUD 1, 2, 3 ET 4 / SAINT GENIS LAVAL 5, 6, 7 ET 8 FEM

PLATEAU N°10 à MESSIMY (Plateau à 9 équipes)

VAL LYONNAIS 1, 2, 3 ET 4 / CASCOL 1, 2 ET 3 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6

PLATEAU N°11 à POMEYS (Stade de la Neylière)

HAUTS LYONNAIS 1, 2, 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à CHAPONOST (Plateau à 10 équipes)

CHAPONOST 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1, 2 ET 3 / FC VAILLANTE YZERON 1 / PAYS DE L'ARBRESLE 1, 2, 3 ET 4

COMMISSION U11

Christophe LAVAL, François POTIER et Farid BEN FARAH

Courriers reçus

CHAPONOST : inscription 1 équipe pratique limitrophe, lu et noté

SOUCIEU : inscription 2 équipes pratique limitrophe, lu et noté

Informations permanentes

OLYMPIQUE LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

BIGARREUX : plateaux à Montrottier

SAINT GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux) stade Beauregard

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire, stade Villette

CRAPONNE : plateaux à domicile à 10h00 stade Trévoux

MILLERY/VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00

SAINT MARTIN HAUT : plateaux à domicile sur le synthétique à 10h00

STE FOY LES LYON : plateaux à domicile à 10h00 (et 11h00 si deux plateaux), stade du Plan du Loup

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

MEGINAND : plateaux à domicile à Saint Genis les Ollières à 10h00

CASCOL : équipe 5 Fem à 10h00

HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à Aveize à 10h00

FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00

GREZIEU VARENNE : plateaux à domicile à 10h00

Calendrier plateaux phase 3

Les documents concernant la phase 3 sont disponibles sur le site du District.

Changement heure ou lieu

Journée 3 du 23 Mars

Plateau C333 à 14h00 au stade Trévoux

Journée 4 du 30 Mars

Plateau C342 déplacé à GREZIEU/MEYS

Plateau E341 déplacé à HAUTE BREVENNE

Pratique limitrophe

Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc **un engagement de votre part (retour de mail) auprès du Groupement avant le 29/03/19**. Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans le Groupement Brévenne.

26 équipes inscrites : STE FOY LYON (5), CHAPONOST (1), FCSO69 (3), CRAPONNE (6), CASCOL (5), SOUCIEU (2), SAVIGNY (1), HTE BREVENNE (2), ST MARTIN HAUT (1)



➔ COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI

Courriers reçus

GREZIEU VARENNE : inversion match, lu et noté

SAVIGNY : changement horaire, lu et noté

CHAPONOST : changement horaire, lu et noté

USDM : précision date U13, lu et noté

Informations permanentes

HAUTE BREVENNE : matchs à 10h00

BIGARREAUX : matchs à domicile à Montrottier

RHONE SUD : matchs à domicile à Saint Maurice sur Dargoire

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux

GIVORS : matchs à domicile au stade Garcia à 10h00

HAUTS LYONNAIS : matchs à domicile équipe 3 au stade de la Neylière à Pomeys

FCSO69 : matchs à domicile des équipes 2 et 3 à Taluyers, stade Verpillieux

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

MEGINAND : matchs à domicile au stade Grand Croix à Marcy, équipes 1 et 3 à 14h00, équipe 2 à 10h00

Feuilles de match manquantes

Journée 1 du 2 Février

Poule B BIGARREAUX 1 – FCSO69 2

TREVES 1 – ST GENIS LAVAL 3

Poule E USMV 5 – CHAPONOST 3

Modification d'horaire ou de lieu

Journée 1 du 2 Février

Poule D USDM 2 – USMV 4 reporté au 17 Février à Sainte Catherine

Poule H GIRAUDIERE 1 – GREZIEU MARCHE 2 reporté au 23 Mars

Journée 2 du 9 Février

Poule I OSGL 6 – USMV Fem 7 reporté au 16 Février à 14h00

FRANCHEVILLE Fem 3 – ST MARTIN HAUT Fem 3 reporté au 23 Mars

Journée 3 du 9 Mars

Poule G GREZIEU LA VARENNE 2 – ST MARTIN HAUT 2 à Saint Martin en Haut

Journée 4 du 16 Mars

Poule B CHAPONOST 2 – ST GENIS LAVAL 3 à 11h00

Poule E CHAPONOST 3 – PAYS ARBRESLE 3 à 11h00

Journée 6 du 6 Avril

Poule A SAVIGNY 1 – CASCOL 3 à 15h30

Matchs non joués

Les clubs doivent s'entendre pour fixer une date au plus vite et la transmettre au Groupement.

Journée 1 du 2 Février

Poule A CASCOL 3 – SAVIGNY 1

HTE BREVENNE 1 – GREZIEU VARENNE 1

Poule C HTE BREVENNE 2 – RHONE SUD 1

Poule E CRAPONNE 3 – GREZIEU MARCHE 1

Poule G ST MARTIN HAUT 2 – USMV 8

VAUGNERAY 1 – HAUTS LYONNAIS 3

Poule I STE FOY LYON 4 – ST MARTIN HAUT Fem 3

Journée 2 du 9 Février

Poule C VAL LYONNAIS 2 – USMV 3

Poule G HAUTS LYONNAIS 3 – ST MARTIN HAUT 2



PV 421 DU JEUDI 14 FEVRIER 2019

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Courriers reçus

FCSO 69 : date match U17, lu et noté

Informations importantes

Le calendrier prévisionnel pour les tours suivants est : 31 Mars (tirage le 12 Mars), 28 Avril et 30 Mai.

Les finales Jeunes sont prévues le 15 Juin à STE FOY LES LYON et les finales Seniors sont organisées le 16 Juin à MILLE-
RY/VOURLES.

Coupe Ballandras : cadrage le 3 Mars à 14h30

RHONE SUD 2 – SOURCIEUX 1

Coupe Monts du Lyonnais : 1/8° finale le 3 Mars à 14h30

GREZIEU MARCHE 2 – US DES MONTS 2

MONTROTTIER ALBIGNY 1 – GREZIEU VARENNE 1

Coupe Brévenne U17 : 1/8° finale

le 19 Février à 18h30 FCSO 69 2 – HAUTS LYONNAIS 1

le 3 Mars à 10h00 RHONE SUD 1 – GREZIEU VARENNE 1

Coupe Brévenne U15 : cadrage le 2 Mars à 15h30

USDM 1 – GIVORS 1

BIGARREAUX 1 – MILLERY/VOURLES 4

TREVES 1 – CRAPONNE 2